



Le Lyaud *notre village*

Bulletin Communal d'information | N° 69 | SEPT. 2024

le-lyaud.fr  le lyaud officiel

MAISON MÉDICALE

18, route des Cathelins - 74200 LE LYAUD



INFO SANTÉ

Médecin généraliste : TONNEL Estelle
Tél. 04 22 46 01 64

Orthophonistes :

RODET Lore
VALLÉ Anaïs 07 81 24 96 43

Kinésithérapeute : LANDAT Audrey
Tél. 04 50 73 25 97

Ostéopathe : BOËCHE Marc-Antoine
Tél. 06 63 72 00 48

Sage-femme :

RAMUS Céline 06 20 93 06 97

Psychologues :

LEMAIRE Charlotte 06 46 92 93 69
(Psychologue Clinicienne pour adultes)
BAGGIONI Laëtitia 06 12 96 68 25
(Psychologue spécialisée en TSA)

Le bloc notes

SECRETARIAT DE MAIRIE

Ouvert le mardi et jeudi
de 9 h à 12 h
mercredi et vendredi de 9 h à 17 h
samedi de 9 h à 11 h 30.
Mail : mairie@lyaud.fr
Tél. 04 50 73 90 51.

SECRETARIAT DU SIVOM

Ouvert le lundi et vendredi
de 7 h 30 à 13 h
et le mardi et jeudi de 7 h 30 à 17 h.
Tél. 04 50 73 97 84
Fax 04 50 70 56 53
sivom@armoylyaud.fr

RDV DES POINTS PROPRES

- Route d'Armoy
- Parking du cimetière
- Moulin d'Amphion
- Route des Chambrettes

DÉCHETTERIE ALLINGES

Horaires d'été

du lundi au samedi
de 8 h à 11 h 45
et de 13 h 30 à 17 h 30
(sauf le mardi fermeture à 18 h -
fermeture tous les jeudis)

Horaires d'hiver

du lundi au samedi
de 8 h 30 à 11 h 45
et de 13 h 30 à 17 h
(fermeture tous les jeudis)
Tél. 04 50 73 98 59

NUMÉROS UTILES

POMPIERS : 18
SAMU : 15
GENDARMERIE : 04 50 71 09 20

Médecins d'Allinges :

- Dr Julliard Marina : 04 50 70 25 00
- Dr Eudes-Caddoux Monique :
04 50 70 55 55

Centre hospitalier : 04 50 83 20 00

Cabinet infirmier des Allinges :
04 50 70 50 44

Cabinet infirmier d'Armoy :
06 21 21 80 91

Pharmacie d'Allinges :
04 50 70 51 93

Pôle Santé Armoy :

- Cabinet de kinésithérapie :
Coupeau Thierry : 04 50 73 78 53
- Orthophoniste :
Bluteau Marielle : 06 45 54 88 53

ADMR LES MOULINS

30, rue du Crêt Baron
74200 ALLINGES
Tél./Fax 04 50 26 49 13

Sommaire

Mot du maire p. 3

VIE INSTITUTIONNELLE p. 4

TRAVAUX p. 6-7

PAGE VERTE p. 8-9

MANIFESTATIONS DE LA COMMUNE
..... p. 10-15

ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE
..... p. 16-19

VIE ÉCONOMIQUE p. 20

ÇA BOUGE AU LYAUD p. 21

GROUPE SCOLAIRE p. 22-23

HISTOIRES ET SOUVENIRS
..... p. 24-25

RECETTE p. 26

ÉTAT CIVIL p. 26

THONON AGGLO p. 27

RÈGLEMENTATIONS p. 28-29

INFORMATIONS PRATIQUES
..... p. 30-31

AGENDA p. 32

ASSOCIATIONS / BÉNÉVOLAT p. 33

Le mot du Maire



Joseph DÉAGE
Maire du Lyaud

Le début de l'année a été marqué par un certain nombre de travaux dans la commune.

Thonon Agglomération a entrepris les travaux séparatifs des eaux usées et des eaux pluviales, vaste chantier, qui a occasionné de nombreuses nuisances pour les riverains. Je tiens à remercier les habitants qui ont été directement concernés par ces travaux pour leur patience et leur compréhension. Ces travaux permettront de supprimer tous les problèmes d'inondations que l'on pouvait avoir en cas d'orages et de régulariser la situation au niveau environnemental. Un rond-point va être créé en face du LE P'T'I CEZ (ex D'JOSS BAR), la rue du Quart d'Avaux sera en sens unique dans le sens de la montée et la rue de la Fruitière sera en sens unique dans le sens de la descente. Un chemin piétonnier sera créé

dans ces deux rues afin de faciliter et de sécuriser l'accès au groupe scolaire.

Les travaux seront terminés au mois d'octobre.

La construction de la future Maison Médicale et des locaux destinés aux différents commerces a démarré.

Tous les locaux sont pratiquement loués.

Les membres du Conseil Municipal et moi-même souhaitons ainsi proposer de nouveaux services aux habitants de la commune.

Thonon Agglomération a transféré la compétence « petite-enfance » aux communes d'Allinges, Armoy, Cervens, Draillant, Orcier, Perrignier, Le Lyaud ...

Depuis le 1^{er} août, le multi-accueil de l'aérospatial est géré par la Commune d'Allinges.

La micro-crèche est gérée directe-

ment par notre commune ; 5 agents ont rejoint les effectifs de nos services.

Une allée vient d'être créée entre la micro-crèche et la Mairie, ce qui permettra d'améliorer l'accès.

Les travaux effectués au Voua Bé-nit, pour la protection de la faune ont été efficaces, puisque plusieurs couvées de poules d'eau et de colverts ont été observées.

La pêche « NO KILL » est bien respectée.

Tous les événements festifs ont pu se dérouler dans de bonnes conditions : la kermesse de l'école et fête de l'été ont connu leur succès habituel.

Je remercie l'ensemble des bénévoles pour leur implication.

Au plaisir d'une rencontre.

Retrouvez tous les *Comptes-rendus*

du Conseil Municipal sur :

<https://www.le-lyaud.fr/votre-municipalite/les-seances-du-cm/>

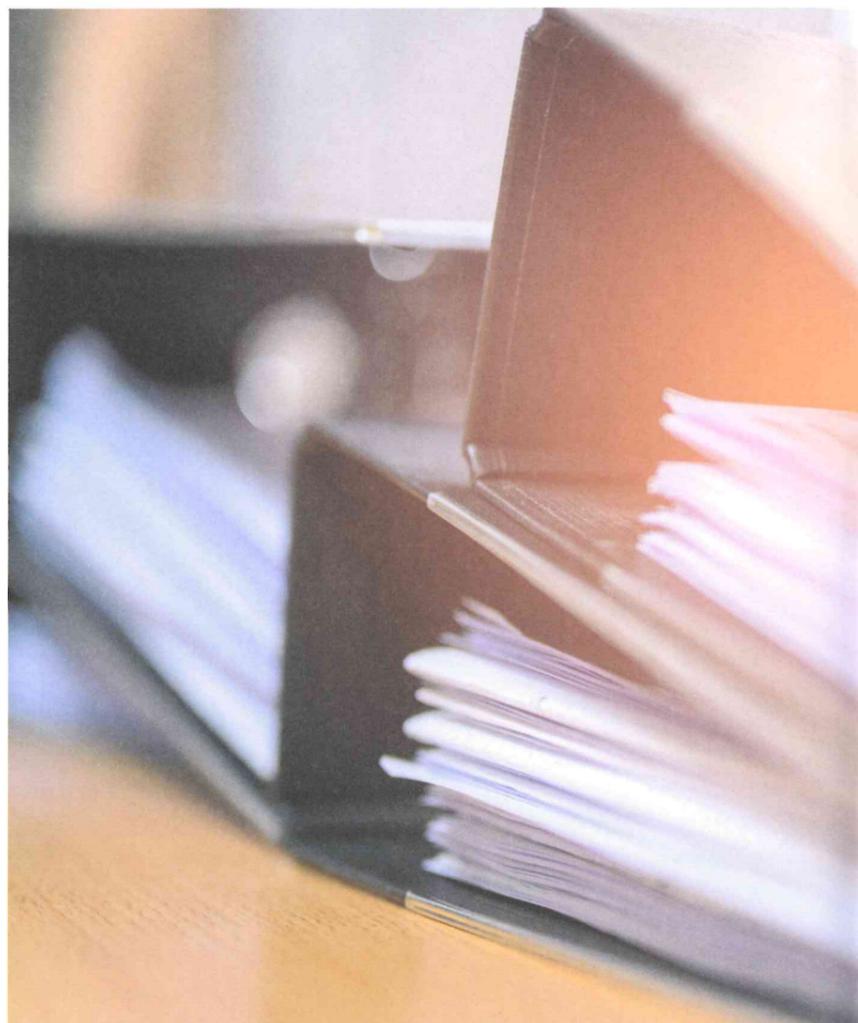


du SIVOM sur :

<https://www.le-lyaud.fr/intercommunalite/sivom/les-proces-verbaux-du-sivom/>



Les comptes-rendus restent consultables en mairie ou sur les panneaux d'affichage de la commune.



Résultats *Elections*



ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024

TOUR UNIQUE

Canton de Thonon-les-Bains
Commune de Le Lyaud

INSCRITS : 1474
VOTANTS : 814 // EXPRIMÉS : 796
ABSENTIONS : 660 // BLANCS : 7 // NULS : 11

Candidats	Voix
M. DEHER-LESAINT	0
M. PONGE Philippe	0
Mme MARECHAL Marion	44
Mme AUBRY Manon	37
M. BARDELLA Jordan	263
Mme TOUSSAINT Marie	63
M. AZERGUI Nagib	1
Mme THOUY Hélène	17
M. TERRIEN Olivier	0
Mme ZORN Caroline	0
Mme HAYER Valérie	139
M. ALEXANDRE Audric	0
Mme CHOLLEY Marine	5
M. WEHLING Yann	3
M. ASSELINEAU François	6
M. SIMONIN Michel	0
M. FORTANE Jean-Marc	0
M. BELLAMY François-Xavier	56
Mme ARTHAUD Nathalie	1
M. LARROUTOUROU Pierre	0
M. RENARD-KUZMANOVIC Georges	0
Mme LABIB Selma	0
Mme ADOUE Camille	0
M. PHILIPPOT Florian	8
M. HUSSON Edouard	0
M. BONNEAU Pierre-Marie	0
M. GLUCKSMANN Raphaël	104
M. HOAREAU Charles	0
M. LASSALLE Jean	23
M. LALANNE Francis	0
M. LACROIX Guillaume	2
Mme ELMAYAN Lorys	0
M. DEFFONTAINES Léon	8
M. COSTE-MEUNIER Gaël	0
M. GOVERNATORI Jean-Marc	16
M. TRAORE Hamada	0
Mme PATAS D'ILLIERS Laure	0
M. GRUDE Patrice	0

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2024

Département de la Haute-Savoie
Commune de Le Lyaud
Canton de Thonon-les-Bains
5^e circonscription

1^{ER} TOUR

INSCRITS : 1648
VOTANTS : 1067 // EXPRIMÉS : 1035
ABSTENTIONS : 401 // BLANCS : 22 // NULS : 10

Candidats	Voix
Mme VIOLLAND Anne-Cécile	303
Mme BALLY Michelle	6
M. TAÏEB Quentin	368
M. BAUD Jean-Baptiste	251
M. MAGNIN Daniel	21
M. BAL Nicolas	15
Mme BEURRIER Chrystelle	63
M. POIDEVIN Sacha	8

2^E TOUR

INSCRITS : 1649
VOTANTS : 1077 // EXPRIMÉS : 1027
ABSTENTIONS : 392 // BLANCS : 38 // NULS : 12

Candidats	Voix
Mme VIOLLAND Anne-Cécile	618
M. TAÏEB Quentin	409

Gestion de la micro-crèche

Depuis le 1^{er} août 2024, la gestion de la micro-crèche « Les Lutins des Collines », est assurée par la commune du Lyaud. Auparavant, la structure était administrée par Thonon Agglomération.

Par ailleurs, le Multi-accueil et le Centre de Loisirs situés sur le territoire d'Allinges sont assurés par la commune d'Allinges.

Ce transfert de compétences permet une gestion locale tout en préservant la qualité des services proposés pour vos enfants.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet de la commune.



MAIRIE

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Mardi : 09h00 - 12h00
Mercredi : 09h00 - 17h00
Jeudi : 09h00 - 12h00
Vendredi : 09h00 - 17h00
Samedi : 09h00 - 11h30

Ces horaires peuvent ponctuellement être modifiés en raison de congés, formations, réunions...
Merci de votre compréhension.

Les travaux

Séparation des réseaux, rue de la Mairie



Chemin de la Ravine



Réfection de la toiture du groupe scolaire



Les travaux

Habillage du four à pain



Chemin piétonnier du stade



Les Jeux



Travaux d'installation jeu



Nouvelle balançoire

Création d'un chemin entre la mairie, la crèche et la maison médicale



Régénération de la forêt

Pourquoi certains arbres dépérissent-ils dans la forêt du Lyaud ?

Depuis 2016, les sécheresses successives provoquent un stress hydrique important des sapins et épicéas. Le manque d'eau peut causer la mort des arbres, ou les rendre vulnérables. Affaiblis, ils subissent des attaques massives d'insectes ravageurs, dont la prolifération est favorisée par les températures élevées.

L'épicéa est particulièrement malmené par un insecte, le typographe, plus connu sous le nom de Bostryche, dont le développement de la larve sous l'écorce entraîne la destruction des tissus conducteurs de sève et la mort de l'arbre.

Le réchauffement climatique favorise le développement du bostryche. Les essaimages sont plus nombreux.

Dans la forêt du Lyaud, l'épicéa est considéré comme vulnérable (à risque) du fait des sécheresses estivales et de la faible capacité du sol à retenir l'eau (fortes pentes, sol caillouteux...).

Le climat et le bostryche entraînent une diminution de la proportion de l'épicéa dans les forêts de basse altitude. L'épicéa est progressivement remplacé par le hêtre et le sapin.



Que faire ?

Jaunissement, rougissement et chute d'aiguilles sont les signes de dépérissement des arbres. Il est alors urgent de procéder à leur exploitation :

- Pour lutter contre l'épidémie des insectes en sortant de la forêt les arbres colonisés.
- Pour éviter l'altération du bois et valoriser ce matériau écologique.

Et après ?

Les forestiers et la commune du Lyaud se mobilisent pour augmenter la capacité d'adaptation des forêts aux aléas et changements climatiques.

Pour renouveler les forêts sinistrées, les principaux axes sont :

- Privilégier autant que possible la régénération naturelle des espèces présentes (le sapin, le hêtre et l'érable notamment)
- Diversifier les espèces d'arbre (par exemple en désignant des espèces variées dans les travaux sylvicoles). Par exemple, les travaux 2022, 2023 et 2024, parcelle K de la forêt communale.

- Planter si nécessaire des espèces ou des provenances mieux adaptées à nos climats futurs (par exemple des espèces de plaine comme le chêne...). Exemple de la plantation 2022 à l'entrée de la forêt communale (parcelles I et K).

La forêt du Lyaud doit faire face à de multiples menaces liées au réchauffement climatique : attaques d'insectes ravageurs plus fréquentes, sécheresses, augmentation de la température, augmentation du risque incendie...

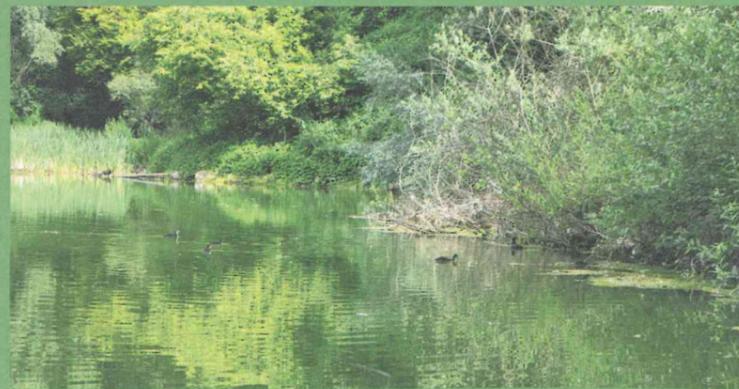
Ces menaces impliquent un renouvellement important de la forêt parfois compromis par la dent du cerf.

Coupe d'arbres malades



Plusieurs nouvelles nichées au Voua Bénit

Grâce à l'installation d'une zone protégée et de son respect par chacun, le Voua Bénit reprend vie.



Un cadre de vie pour tous

Interview avec un agriculteur du GAEC de Trossy

Se promener dans la nature doit rester un plaisir pour tous !

Marcher sur les chemins tracés et autorisés ou encore tenir nos chiens en laisse nous semble une évidence et pourtant ...

Jean-Paul LORIDON, agriculteur au sein du Gaec de Trossy, nous expose les grosses difficultés auxquelles lui et ses collègues sont confrontés :

« Les randonneurs sortent des sentiers identifiés, ils piétinent les champs cultivés ou ensemencés et ... nous privent de la récolte des cultures. D'autres encore se garent sur les bords des chemins pourtant interdits à la circulation.

Certains laissent leurs chiens courir dans les champs. Ils leurs jettent des balles, des morceaux de bois ou des jouets et nous les retrouvons, décomposés ou non, dans le foin destiné à nos vaches, ce qui peut les rendre malades.

Mais depuis quelques années, nous luttons contre un nouveau fléau : la maladie transmise aux bovins par les excréments des chiens en liberté : **la néosporose** ».

Jean-Paul nous explique les particularités de cette pathologie :

« C'est un cercle vicieux : dans les prés, le chien peut manger du placenta issu de l'avortement d'une vache atteinte de la néosporose. Le même chien va ensuite contaminer le milieu extérieur par ses excréments. La vache attrape la maladie quand elle mange l'herbe ou le foin

contaminés par le parasite appelé "Neospora caninum".

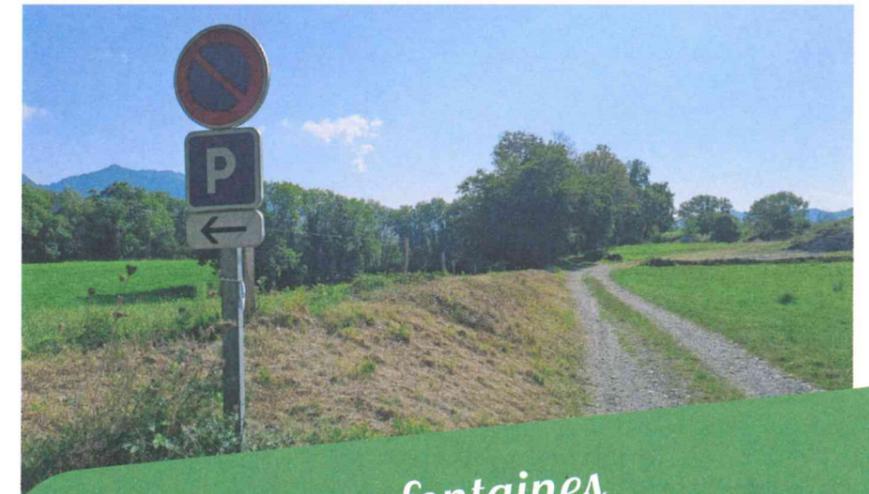
Malheureusement aujourd'hui il n'y a aucun traitement ni vaccin disponible. Quand la mère est positive, il y a 90 % de chance qu'elle transmette la maladie à son veau. C'est une maladie grave. Elle provoque des avortements et la naissance de veaux anormaux ou trop chétifs pour survivre. Les vaches, elles, même si elles semblent pourtant en bonne santé, peuvent avorter plusieurs fois. Nous perdons chaque année plusieurs bêtes à cause de cette affection. »

- Cette maladie peut aussi affecter les élevages de chèvres, moutons et chevaux -

Jean-Paul le souligne : « Si on veut éviter ou, du moins, limiter au maximum cette transmission, une seule règle : tenir nos animaux en laisse et ramasser leurs déjections. »

A RETENIR

Nous l'aurons compris, nous pouvons profiter en toute quiétude des nombreux chemins balisés du village ... en prenant soin de préserver notre environnement.



La vie de nos fontaines

Notre village compte 6 fontaines (Trossy, route des Cathelins, rue du Sanjhon, route du Quart d'Avaux). Elles font partie du patrimoine de la commune et permettent aux cyclistes, aux randonneurs, et même aux animaux de s'alimenter en eau potable.

Nous profitons de cet article pour remercier vivement les habitants des quartiers qui les entretiennent tout au long de l'année !



J.-P. Loridon



Commémorations

Les 28 avril et 8 mai ont été célébrées les cérémonies du **souvenir des déportés et de l'armistice** de la deuxième guerre mondiale.

La première, en petit comité, mais enrichie de la présence de nombreux porte-drapeaux a permis de rendre un hommage très émouvant aux victimes de la déportation durant la guerre 39-45.

La seconde, a été égayée par la présence des enfants et d'enseignants du groupe scolaire. Venus chanter la Marseillaise, ils ont été soutenus par de nombreuses familles. Pour l'une comme pour l'autre, Monsieur le Maire, les élus locaux, les anciens combattants et les jeunes porte-drapeaux ont pu, à travers ce devoir de mémoire, faire passer les messages de paix, de liberté, d'égalité et de fraternité.



Matinée nettoyage

Une quarantaine d'habitants, dont quelques enfants et une grande majorité des élus, se sont retrouvés ce samedi 6 avril pour la **traditionnelle matinée du nettoyage**.

Environ 500 kilos de déchets divers et variés (comme des tôles et un scooter calciné) ont été ramassés.

Les débris collectés sont pourtant souvent facilement recyclables : ce sont majoritairement des papiers, des canettes, des gobelets, des bouteilles, des emballages de goûter, des lingettes et surtout des mégots (notamment devant le groupe scolaire). Une collation offerte par la municipalité et l'association des chasseurs a récompensé tous les courageux bénévoles.

Même si elle est en baisse constante au Lyaud, l'abondance des déchets laissés dans la nature et les rues du village reste un fléau environnemental.

Engagée dans la préservation tant de la biodiversité que de notre cadre de vie, l'équipe municipale déploie de nombreuses actions tout au long de

l'année et les services communaux agissent quotidiennement sur le terrain pour faire cesser ces atteintes à l'environnement. Ils peuvent également compter sur la contribution active des promeneurs, agriculteurs et producteurs locaux qui ramassent en toute saison les débris abandonnés.



Festival de théâtre

2 week-ends exceptionnels pour cette 22^e édition !

Le Festival de Théâtre d'Armoy 2024 a, une nouvelle fois, tenu toutes ses promesses : 11 troupes nous ont éblouis par leurs prestations.

Un programme varié pour un public toujours fidèle et nombreux. De belles découvertes ! De belles rencontres ! 2 week-ends hors du temps !

Et bien sûr des bénévoles pleins d'enthousiasme, qui ont apporté leur savoir-faire et leur bonne humeur.

Un grand merci à tous !

Le rendez-vous est pris pour 2025, les 14, 15, 16, 21, 22 et 23 février.

www.festival-theatre-armoy.fr



Lyaud trail

Troisième édition réussie dans notre village.

Ce dimanche 24 mars 2024, plus de 500 personnes ont participé à la 3^e édition du trail organisé par les Chamois du Léman.

Les parcours étaient identiques à l'année précédente : un de 20 km avec 1300 m de dénivelé positif et un de 9 km avec 450 m de dénivelé positif. Sur le petit parcours, une marche était également proposée.

Les traileurs et randonneurs du Chablais et alentours ont désormais inscrit cette course conviviale et familiale à leur calendrier. Certains viennent également s'affronter pour le podium et faire baisser les chronos ! Bravo pour leur performance !

Parcours variés avec vue magnifique, ravitaillement gourmand, Génépi à l'arrivée et buvette sous notre belle halle couverte sont les ingrédients de la réussite de cet événement.

La commune et les fidèles bénévoles permettent également la bonne organisation de cette fête. Nous sommes ravis de pouvoir compter sur leur soutien.

Cette course a permis également de reverser 500 € à l'association "Un sourire à l'école", association locale thononaise qu'il nous tient à cœur de soutenir. L'ensemble des bénéfices de la buvette leur revient également.

Les Chamois du Léman préparent déjà l'édition 2025 qui se déroulera le dimanche 23 mars et vous réservera de nouvelles surprises !

VOICI LES RÉSULTATS

Grand Lyaud Femmes

- 1- LAFAYE Céline en 2:08:07
- 2- ANCEY Camille en 2:15:32
- 3- MIDROIT Maëllie en 2:21:50

Hommes

- 1 - COLLOUD Arnaud en 1:43:07
- 2- DUVAL DUCREZ Victorien en 1:46:18
- 3- ESCOFFIER Eliott en 1:46:22

Petit Lyaud Femmes

- 1- RUCHON Julie en 0:56:38
- 2- BOUCANSAUD Mélanie en 0:57:15
- 3- CONDAMINET Léa en 0:58:24

Hommes

- 1 - FROISSARD Tom en 0:39:59
- 2- GRANDY Clément en 0:40:24
- 3- CHIBKO Johan en 0:44:26



Troc' plantes et graines

Le Troc Plantes et graines de printemps a fêté ses 20 ans d'existence au Lyaud le dimanche 5 mai 2024 matin sous la halle. C'est l'occasion d'une rencontre et d'un partage entre des jardiniers amateurs ou plus avertis. Chacun et chacune apporte des plants et des graines de son jardin et vient ici les échanger contre des variétés ou des plantes différentes. Pas d'argent, tout est gratuit, les conseils, les plantes et les graines ; c'est un partage pour plus de biodiversité dans son jardin potager ou d'ornement ou d'arbres et arbustes fruitiers. Cette manifestation est organisée par le groupe des Gardiens de Semences Léman 74.

Une vingtaine de tables ont été utilisées dès 9 h par les jardiniers qui ont ainsi pu échanger des plants de légumes, salades, tomates, des fleurs annuelles ou vivaces. Egalement des arbustes d'ornement comme le lilas. Sur le stand des Gardiens de Semences, ils ont aussi pu récupérer des graines de chou, poireaux, côtes de bette, basilic, persil et de nombreuses fleurs, soucis, œillets d'Inde. Toutes ces graines ont été récoltées par les

jardiniers locaux et sont donc très adaptées à notre climat et terrains du Chablais. Elles sont reproductibles contrairement à celles des magasins et jardinerie qui sont le plus souvent des hybrides incapables de se reproduire à l'identique (ce qui permet d'en vendre chaque année de nouvelles). La grainothèque d'Armoys présente a proposé des parrainages de semences et une grande variété de graines avec les Incroyables Comestibles.



Les jardiniers débutants qui n'ont encore pas de plants ou graines à échanger sont bien accueillis et peuvent repartir avec des semences, des plants et des conseils pour faire des graines qu'ils apporteront au prochain Troc du Lyaud. La matinée s'est terminée par une animation musicale avec Chantal à l'accordéon accompagnée de ses amis à la flûte et à l'accordéon



Rendez-vous au prochain troc d'automne qui aura lieu le 6 octobre 2024 !



29^e tournoi de Pentecôte (ASLA)

Environ 2000 personnes étaient présentes ces samedi 18 et lundi 20 mai pour assister au fameux tournoi de Pentecôte du club de foot ASLA.

Ce tournoi est connu pour son organisation générale bien huilée, aussi bien côté sportif que côté bar/restauration. Le club et son bureau peuvent compter sur plus de quatre-vingts bénévoles mobilisés sur deux jours et toujours dans une ambiance festive.

Côté buvette et restauration : un record de fréquentation est à souligner tout au long de ces deux journées. Les joueurs, les coachs, tous les accompagnants ainsi que les habitués ont pu apprécier les traditionnels spaghettis à la bolognaise, des frites, des saucisses et des merguez ou encore des crêpes (qui ont remporté un énorme succès). Le bar n'a pas désempé et les fûts de bières ont été consommés à gogo !

Cette année, pour la catégorie U9 : 30 équipes de 5 joueurs provenant de tout le Chablais se sont affrontées sur le stade du Lyaud le samedi. Les jeunes joueurs étaient particulièrement motivés et ont tout donné sur le terrain.

Au niveau des résultats l'équipe de VEIGY a remporté le tournoi devant ALLINGES qui termine 2^e et FC LEMAN complète le podium à la 3^e place.

Le lundi, 12 équipes U11 et 12 équipes U13 ont été accueillies dans une bonne ambiance et un bon état d'esprit entre les joueurs et les coachs.

Bravo à l'équipe ASLA U11 qui a remporté la finale face à TEGG, ils ont gardé la coupe à la maison.

En U13, c'est CRANVES SALES qui gagne le tournoi.

Les élus, notamment Jo DEAGE maire du Lyaud et Patrick BERNARD maire d'ARMOY étaient présents pour la remise des récompenses aux vainqueurs, aidés de

Jean-Baptiste BAUD Conseiller Régional et en présence de Marie-Christine MICHAUT 1^{ère} adjointe d'ORCIER, de Gil THOMAS, maire de CERVENS et de deux joueurs de TEGG en National.

Chaque équipe est repartie avec une récompense.

Un challenge convivial a récompensé le meilleur public : ce sont les supporters de BREVON et de PERRIGNIER qui ont remporté le Pichet d'Or.

Ont également été récompensés : la meilleure équipe fairplay, le meilleur gardien, le meilleur joueur et la meilleure joueuse.

Pour l'arbitrage, en plus des officiels du club, les jeunes licenciés des catégories supérieures ont également répondu présents pour arbitrer les nombreux matchs.

Les organisateurs remercient vivement une nouvelle fois toutes les personnes présentes à ce tournoi qui ont œuvré pour faire de cette manifestation une si belle réussite pour le club.

Une équipe féminine U11 sera présente pour la saison 2024/2025.

Renseignements sur : licenceasla@gmail.com



Briefing du coach



Cuisson des pâtes



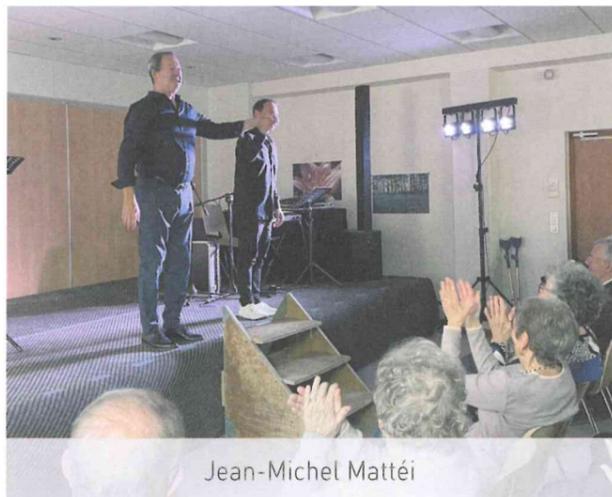
Remise des prix

Spectacle *des Aînés*

En fin d'après-midi ce dimanche 2 juin, les aînés du Lyaud étaient invités par la municipalité à assister à un spectacle de l'humoriste Jean-Michel MATTEI.

En raison du mauvais temps, l'animation, initialement prévue sous la halle, s'est finalement déroulée dans la salle au-dessus de la mairie.

Ils étaient plus d'une centaine à poursuivre ce moment festif en partageant le cocktail dînatoire servi par les membres du conseil municipal. La charcuterie et les petits légumes de la boucherie BONDAZ, le fromage de la Fruitière de TROSSY et les délicieux gâteaux des Ateliers de ZAZA ont été largement appréciés par tous les convives.



Jean-Michel Mattéi



Les aînés



Au service



Arrivée de JM Mattéi

Arve Chablais *Tour 2024*

Le week-end des 29 et 30 juin, le club Evian Vélo a organisé la 2^e édition de l'Arve Chablais Tour, conjointement avec les clubs de Cluses-Scionzier et d'Allinges-Publier.

Cette épreuve ouverte aux coureurs U15-17 garçons et filles, sur 2 jours, a fait sa première étape dans le Chablais sur les terres du Lyaud le samedi. Le lendemain, la seconde étape s'est déroulée à Cluses.

Le samedi 29 juin, le départ était donné au stade, pour un circuit vallonné de 11 km sur les communes du Lyaud, d'Allinges et d'Orcier, avec une montée de 600 m à 6 % suivie d'un léger faux plat de 500 m pour une arrivée de costauds.

En U17, Charly Vallet, cycliste Lyaudain sous les couleurs d'Evian vélo s'est battu comme un beau diable. Il a accroché le top 10 et a remporté le maillot blanc de meilleur coureur 1^{ère} année.

Les clubs organisateurs remercient la municipalité du Lyaud, et ses services techniques pour leur soutien, ainsi que l'AS LE LYAUD ARMOY pour la mise à disposition des locaux.

En 2025, Evian Vélo sera, avec grand plaisir, de retour au Lyaud au groupe scolaire des Voigères pour organiser sa traditionnelle épreuve du Trophée Départemental des Jeunes Cyclistes à l'attention des écoles de vélo.



Fête de l'été

Cette année, la fête de l'été s'est déroulée les 27 et 28 juillet sous un soleil de plomb. Les festivités ont débuté dès le samedi soir avec le grand loto sous chapiteau au Champ Dunant qui a accueilli près de 450 personnes. Le dimanche a eu lieu le traditionnel vide-greniers avec ses 55 exposants.

Pour la 40^e édition de cette manifestation, la formidable équipe de bénévoles de l'ASLA a mis le paquet sur les animations et la restauration. Il y en a eu pour tous les goûts : une belle pêche aux canards, des trampolines individuels pour les enfants (comme à la Foire de Crête) ou encore la présence de Mick et son accordéon qui a mis l'ambiance pendant le repas de midi (menu lasagnes / salade / fromage / dessert).

Toute la journée, le snack (avec les frites, les hot-dogs ainsi que les inimitables crêpes et gaufres) a carburé. En soirée, tout le monde a pu profiter du fameux repas (salade, gratin dauphinois, côtelettes de porc au barbecue, fromage, tarte aux pommes) servi par l'équipe des vétérans et les habitués bénévoles du village. De l'heure de l'apéro, jusque bien tard dans la nuit, le bar n'a pas désempilé. Lémanime a mis le feu à la piste de danse jusqu'à point d'heure.

Merci à tous les bénévoles de l'ASLA mais aussi aux anciens d'Armoiy et du Lyaud, aux vétérans du foot, aux employés du SIVOM, à la commune du Lyaud pour le feu d'artifice, à la commune d'Armoiy et à la paroisse du Lyaud pour le prêt des tables et des chaises.

Côté vie de l'association, le club comptabilise déjà de nombreux joueurs inscrits dans toutes les catégories pour la rentrée de septembre. Notamment en école de foot où les effectifs augmentent chaque année de manière significative et impressionnante. Pour accueillir tout le monde dans les meilleures conditions, des évolutions sont à envisager concernant les locaux et les terrains.

Lors de la dernière assemblée générale du 5 juillet, le comité et le bureau ont été reconduits : Florent EYDELY président ; Louis BEL et Philippe MARCLAY vice-présidents ; Claude ROGUIER président d'honneur ; Louisa DE POSSESSE secrétaire ; Leslie DESPLANQUES trésorière et les vingt personnes du comité sont toujours présentes pour la prochaine saison.

Bravo à toutes les catégories et notamment les séniors qui se sont maintenues en D2 et D4.

Au niveau des vétérans, Marc RECHARD reprend la présidence à la suite de Frédéric BORETTI. Merci à lui pour toutes ces années passées notamment pour l'organisation des matches du vendredi soir où la bonne ambiance est toujours au rendez-vous.

Manifestations de fin d'année

- Un salon des vins devrait être organisé les samedi 7 et dimanche 8 décembre
- Le goûter de Noël de l'école de foot aura lieu dans la salle d'Armoiy mi-décembre.



Animations du dimanche



Mick et son accordéon



Loto du samedi soir



Le bar



L'équipe de montage

Ecole de musique

L'École de Musique Armoy/Le Lyaud est fière de partager avec vous un bilan positif de l'année écoulée ainsi que les informations d'inscription de l'année scolaire 2024-2025.

Bilan de l'année 2023-2024 Une année riche en musique et en convivialité

- Équipe pédagogique : Sous la direction de nos talentueux professeurs, Florent Valsesia, Florian Bordeaux, David Palluel, Jean-Marie Reboul, Sébastien Chate-lain, et Reiko Bayon Hazama, nos élèves ont bénéficié d'un enseignement de qualité.
- Cours individuels : Plus de 30 élèves, dès l'âge de 6 ans, ont suivi des cours de piano, guitare, basse, batterie, et violon. Les séances, d'une durée de 30 à 45 minutes par semaine, ont permis à chaque élève de progresser à son rythme.
- Cours collectifs : Les orchestres juniors et adultes, ainsi que le chœur pour adolescents et adultes, ont permis aux musiciens de tous âges de jouer ensemble. Les séances de concert d'harmonisation ont offert des moments de méditation musicale et de composition personnalisée.
- Événements et concerts : L'année a été ponctuée de concerts et de représentations où nos élèves ont pu montrer leurs talents et leurs progrès, renforçant ainsi leur confiance en eux et leur passion pour la musique.

Les inscriptions pour l'année scolaire 2024-2025 sont désormais ouvertes. Voici les informations à retenir :

- Cours individuels : Disponibles pour les enfants dès 6 ans, les cours de piano, guitare, basse, batterie, et violon se dérouleront à l'école de musique, située à la mairie du Lyaud. Les horaires seront définis avec les professeurs lors des inscriptions.
- Cours collectifs : Les ateliers d'éveil musical, orchestres juniors et adultes, chœur pour adolescents et adultes (un samedi matin toutes les deux semaines), et les séances de concert d'harmonisation se poursuivront avec une heure de cours par semaine.

Nous sommes impatients d'accueillir de nouveaux élèves et de retrouver les anciens pour une nouvelle année musicale placée sous le signe du partage et de la créativité.

Rejoignez-nous pour vivre ensemble des moments inoubliables autour de la musique.

Musicalement,
L'École de Musique
Armoy / Le Lyaud

Lieu et contact

Tous les cours se dérouleront à l'école de musique à la mairie du Lyaud. Pour toute information concernant les tarifs et les inscriptions, veuillez nous contacter sur : musiquelelyaudarmoy@gmail.com



Inscriptions pour 2024-2025



APE Association des Parents d'Elèves

L'Association des Parents d'Elèves de l'école d'Armoy Le Lyaud a démarré l'année 2024 aussi enthousiaste et motivée que d'habitude. Une fois encore, les idées et les projets se multiplient afin de financer des projets artistiques, culturels et sportifs tout au long de l'année scolaire pour tous les enfants de l'école.

Le premier temps fort de l'année a été l'organisation du **tournoi de belote** qui a eu lieu le samedi 26 janvier à la salle communale du Lyaud. Ce fut un temps convivial, apprécié des habitués comme des joueurs néophytes et chaque participant a pu repartir avec un lot.

En mars, membres actifs et aides ponctuelles de l'association se sont pleinement investis pour proposer à chaque habitant du village du Lyaud et d'Armoy ses parts de **lasagnes accompagnées de tartes aux pommes**. Le porte à porte est toujours l'occasion de rencontrer les habitants et de leur présenter nos actions.

Le deuxième temps fort de ce premier semestre 2024 s'est déroulé le dimanche 5 mai autour de la salle des fêtes d'Armoy. **Le vide-greniers** a réuni plus de 43 exposants. Les plus chanceux n'ont pas eu à braver la pluie en début de matinée. Les autres ont persévéré et ont eu bien raison car le beau temps est rapidement arrivé en cours de journée.

Ce vide-greniers, grâce notamment à la buvette et à la restauration proposées sur place par notre association, a réuni nombres d'habitants des deux villages et a été l'occasion d'un moment très dynamique et chaleureux.

L'opération de **vente de fleurs** se déroulait en parallèle et a été un franc succès. Les membres chargés du stand de fleurs se sont pris au jeu et l'ont tenu jusqu'en fin de journée.

mais aussi course parents-enfants et même pêche aux canards. Tout a été prévu pour que chacun, du tout petit au plus grand puisse s'amuser et se détendre.

Nous remercions une nouvelle fois toutes celles et ceux qui œuvrent pour réaliser ces actions et les parents qui nous soutiennent.

A bientôt,
L'APE



Stand maquillage



Stand pop-corn

Gouttes de Vie

Association des donneurs de sang Armoy-Le Lyaud

Le don de plasma, si on en parlait...

Vous avez certainement entendu parler du don de plasma ces dernières semaines dans les médias. Les enjeux sont importants car le plasma sert à soigner de nombreux malades sous forme de médicaments ou directement par la transfusion.

Pourtant, le don de plasma reste encore méconnu auprès du grand public alors que les besoins sont en constante augmentation.

Personnes en réanimation ou en déficit immunitaire, grands brûlés, hémophiles, personnes atteintes de cancers... de très nombreux patients sont soignés chaque année grâce aux médicaments produits à partir des protéines extraites du plasma ou directement par des transfusions de plasma. Et ils sont de plus en plus nombreux !

Face à cette demande croissante, un vrai défi est à relever : répondre aux besoins des malades en comptant sur la solidarité nationale dans le cadre d'un don éthique conforme aux valeurs du service public. C'est pour cela qu'il est nécessaire de prélever sans cesse de plus en plus de plasma.

Il est donc crucial de donner régulièrement.

Pour notre secteur et compte tenu de l'éloignement du site de prélèvement, le plasma est extrait des poches collectées journalièrement, puis congelé pour une durée maximum d'un an. Ainsi il est indispensable qu'un donneur s'engage à donner son sang 3 fois dans l'année, chaque poche prélevée en don total ne représentant qu'un tiers de poche de plasma.

Un peu de temps pour soi, une vie pour eux !

Prenez le temps du don de plasma

A retenir

DATES PROCHAINES COLLECTES

- Mercredi 25 septembre
- Mercredi 20 novembre



Foyer rural

La nouvelle saison 2024/2025 se prépare, et nous espérons qu'elle sera aussi sympa que la précédente !

En plus des activités déjà proposées, vous pouvez en découvrir de nouvelles.

- L'atelier pâtisserie, initié en janvier dernier, propose des sessions pour tous et des stages pour enfants pendant les congés scolaires.
- Le yoga avec Martine Mater, qui n'avait pu avoir lieu la saison dernière faute d'inscriptions suffisantes, est à nouveau au programme.

Nouveautés :

- la sophrologie avec Stéphanie SAUBIN,
- le renforcement cuisse-abdos-fessiers et le fitness-band avec Natacha BEL,
- des activités ludiques pour les jeunes afin de mieux apprendre avec Sigrid CLOPPET.

Vous n'avez que l'embarras du choix !

Après de nombreuses années de bénévolat, le président (Roger FIAMMINGO) et la trésorière (Claude CEZARD) vont quitter leur fonction.

Lors de l'Assemblée Générale, qui a eu lieu le 15 juin, des personnes se sont proposées pour participer au comité et prendre part à l'organisation de l'année.

Et enfin un nouveau bureau a pu voir le jour :

- Présidente : Martine SACCHET
- Vice-présidente : Arlette COMTE
- Trésorier : Thierry GALLAT
- Vice-trésorière : Corinne LEFEBVRE
- Secrétaire : Véronique NÉPLAZ

Merci aussi à toutes ces personnes, qui ont à cœur de faire vivre le Foyer et les communes d'Armoy et du Lyaud.

Avec ce nouveau bureau, Hélène MATTER qui assume la charge du suivi au quotidien, des animateurs compétents et motivés, des participants fidèles et agréables, le Foyer est sur de bons rails.

L'exposition artisanale d'automne est prévue les 26 et 27 octobre 2024, avec plusieurs nouveaux exposants, salle polyvalente d'Armoy.

Infos

Permanence du Foyer le mardi de 9 h à 11 h 30
Téléphone : 06 51 13 72 36
foyer.armoy.lilyaud@gmail.com



AG extraordinaire



Nouveau bureau



Maison d'autonomie

Actualités de La Résidence Autonomie Le Vallon des Vouas :

La résidence continue d'être très active et connaît un bel engouement, avec un nombre croissant de résidents qui choisissent de s'y installer. Il ne reste à ce jour plus que quelques places disponibles pour ceux qui souhaiteraient tenter l'expérience et bénéficier d'un cadre de vie serein et convivial dans notre belle commune.

En juin dernier, nous avons eu le plaisir de célébrer les 20 ans de l'association ODELIA qui gère avec engagement notre résidence. À cette occasion, Monsieur le Maire a tenu à être présent pour partager ce moment symbolique avec les résidents et leurs familles, les salariés, ainsi que la direction et les administrateurs de l'Association.

La résidence continue de proposer de nombreuses activités destinées à stimuler le corps et l'esprit. Les ateliers "Remue-méninges" animés par Sabrina rencontrent un franc succès auprès des résidents, tout comme les séances de gym douce et de yoga. Les petits déjeuners collectifs, le café philo, les jeux de société quotidiens, les ateliers de vannerie, tricot et couture, mais

aussi les séances cinéma animent la résidence et contribuent à créer une ambiance chaleureuse et stimulante.

L'objectif de notre structure étant également de s'ouvrir sur l'extérieur nous avons pu bénéficier d'un programme financé par la CARSAT Rhône Alpes dans le cadre de l'activité D-MARCHE. Ce programme se devait d'encourager les personnes âgées à marcher plus, et à s'évaluer grâce à des podomètres. Cette activité était ouverte à l'ensemble des habitants de la commune et des environs comme indiqué sur le panneau d'information du village.

Si vous êtes habitants de la commune et que vous souhaitez nous rencontrer ou participer à l'une de nos activités, n'hésitez pas à nous contacter. La résidence est ouverte à tous ceux qui désirent partager ces moments de convivialité.

Enfin, nous vous informons que notre loto annuel aura lieu le **9 octobre 2024 au sein de la résidence**. De nombreux lots sont à gagner !

Nous vous attendons nombreux pour cet événement festif !

+ D'INEOS

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous joindre directement à la résidence au : 04 28 01 26 18 ou par mail à : residencelelyaud@odelia.eu Nous serons ravis de vous accueillir et vous faire découvrir notre mode de vie.



DJOSS bar

Il y a 14 ans déjà, en septembre 2010, la municipalité souhaitait faire revivre le lien social qui avait disparu dans notre commune depuis la fermeture du café PICCOT et du café RUPTIER, chez qui nous avons été si bien accueillis pendant tant d'années.

Nous avons alors voulu recréer cette ambiance au centre de notre village où toutes les catégories de personnes se sont retrouvées du plus jeune au plus ancien.

Au fil des années, nous avons pu évoluer grâce à l'extension des locaux. Nous avons élargi nos offres avec l'organisation de soirées à thèmes (concours de belote, repas des associations, rassemblements familiaux, fêtes de la musique, 13 juillet, ...).

Nous remercions pour cela la municipalité sans laquelle rien n'aurait été possible et c'est à vous tous, clients, amis et familles, que nous devons notre réussite. Mais aujourd'hui, l'heure de la retraite bien méritée a sonné !!!

Nous passons le relais à Léa et William, domiciliés à Orcier, déjà bien intégrés dans le village grâce à l'ASLA, où leurs 2 enfants évoluent.

Nous leur souhaitons de vivre autant de bons moments de convivialité que nous ainsi qu'une belle réussite pour que perdure ce lieu de rencontres pour tous.

Nous garderons un excellent souvenir de cette tranche de vie, place aux jeunes et vive la retraite !!!

Jocelyne et Denis BEL



Groupe scolaire

En route pour le collège !

En juin, 37 élèves de CM2 ont quitté le groupe scolaire pour les collèges du secteur. Nous leur souhaitons réussites et épanouissements pour la suite de leur scolarité.



Fête du *timbre*

La Fête du Timbre, événement annuel dans toute la France, a été organisée par l'association philatélique « PhilChablais » à Evian début mars. L'école d'Armoys-Le Lyaud s'est illustrée par une exposition originale réalisée par des CM2. Leur institutrice a mené un projet pédagogique basé sur des outils et ateliers créatifs pour s'amuser et apprendre avec le timbre dans différentes matières (histoire, géographie, sciences, instruction civique, mail-art, ...).

Près de 20 familles d'élèves sont venues visiter l'exposition, une belle reconnaissance pour tous.

Depuis l'origine du timbre en 1850, plus de 800.000 timbres ont été émis dans le monde entier. Ils illustrent tous les sujets de société et constituent un véritable moyen de communication ludique et pédagogique.

La classe a participé également à un concours national sur le sport à l'occasion des Jeux Olympiques. Douze présentations émanant d'un travail collectif de classes d'école de toute la France ont été exposées à Paris fin mai à l'exposition nationale « Paris Philex 2024 » !



Récompense des élèves

Fête de *l'école*

Le 29 juin au matin, les familles des élèves du groupe scolaire ont été conviées à la traditionnelle fête de l'école. Après les chants et représentations dans les cours de récréation, petits et grands ont pu rejoindre les classes et découvrir les travaux réalisés par les enfants durant l'année scolaire. Un beau moment d'échange et de partage mais aussi l'occasion de féliciter les écoliers et leurs enseignants !



A l'issue de la fête, les familles étaient invitées à rejoindre la kermesse organisée par l'Association des Parents d'Elèves.



Départ *en retraite*

En mai dernier, Véronique DI LUNA a pris une retraite bien méritée. Arrivée en 1997 comme agent d'entretien à la mairie du Lyaud, Véronique a ensuite été embauchée en 2000 par le SIVOM comme agent de restauration.

Durant ces 27 ans au service de la collectivité et des enfants, elle a su s'adapter aussi bien à une augmentation considérable des effectifs qu'au passage de la cantine traditionnelle au self.

On n'ose pas compter le nombre d'heures qu'elle aura passé entre les murs de l'école !

Les élus des deux villages, d'aujourd'hui comme d'hier, sa famille, ses collègues du périscolaire et l'équipe enseignante se sont regroupés pour la remercier lors d'un pot organisé par le SIVOM.

Pour cette occasion, les enfants avaient préparé de petites surprises.

Nous souhaitons la bienvenue à Marie qui a pris la suite de son poste.

De la part des équipes municipales : une très belle retraite à Véronique !



Harcèlement *scolaire*

Formation des agents du groupe scolaire sur le harcèlement scolaire

Les 26 et 27 août, une partie des ATSEM et du personnel de la garde périscolaire a été formée pour une meilleure prise en charge du harcèlement scolaire. La formation visait à mieux connaître la problématique de manière à pouvoir l'identifier et la distinguer d'un simple conflit. Elle va permettre de mettre en place une prévention efficace et de désamorcer des situations complexes avant qu'elles ne deviennent trop difficiles.

SIGNALEMENT HARCÈLEMENT SCOLAIRE ET CYBERHARCÈLEMENT ☎ 3018

Histoires et souvenirs

LA JUMENT ET LA POULICHE

L'histoire d'une renaissance : la pouliche orpheline trouve une nouvelle maman

Dans la tranquillité des prés du Lyaud, une histoire poignante et émouvante a récemment touché le cœur des habitants et des amoureux des chevaux. Une pouliche orpheline, nommée Ollie, a trouvé une nouvelle maman grâce à la solidarité et à la bienveillance de la communauté équine locale.

Il y a quelques semaines, le destin d'Ollie semblait bien sombre. Sa mère, une magnifique jument nommée Radieuse, est décédée tragiquement le lendemain de sa naissance après des complications suite à la mise à bas.

Le propriétaire de Radieuse et d'Ollie ne pouvait se résoudre à laisser la petite pouliche sans soutien. Il a immédiatement lancé un appel à l'aide auprès de ses voisins, des amis et des groupes de cavaliers. Cet appel via les réseaux sociaux n'est pas resté sans réponse.

Une dizaine de propriétaires de juments en capacité d'allaiter la petite Ollie ont répondu à cet appel. Le jour même une jument a été ramenée et est arrivée dans la soirée au Lyaud.



Le rapprochement n'a pas été facile et il a fallu 3 jours pour que la jument accepte la petite à ses côtés. Pendant ce temps, plusieurs personnes se relayaient pour donner des biberons toutes les 4 heures. Au bout de 10 jours la nouvelle maman s'est laissée téter.

Les premières semaines n'ont pas été sans défis. Il a fallu surveiller de près l'alimentation d'Ollie pour s'assurer qu'elle recevait tous les nutriments nécessaires. Leur lien n'a fait que se renforcer, apportant à la fois réconfort et espoir aux deux.

Aujourd'hui, Ollie gambade joyeusement dans les prés, sous l'œil vigilant de sa nouvelle maman. La

pouliche orpheline est devenue un symbole de résilience et de la puissance de l'amour maternel, même lorsqu'il provient d'une source inattendue.

Le propriétaire et ses proches, émus par cette histoire de renaissance, ont décidé de se porter acquéreur de la jument. Cette chaîne de solidarité équine a offert à Ollie une seconde chance de vivre et de grandir.

Cette expérience nous rappelle combien la nature peut être cruelle, mais aussi incroyablement généreuse.

DES VACANCIERS HONORÉS POUR LEUR FIDÉLITÉ AU VILLAGE

Ce mercredi 31 juillet, le maire et quelques élus ont organisé une petite cérémonie en l'honneur de Gérard et Graziella GOBERT. Depuis 24 ans, chaque année, ce couple demeurant à Roquefort (Seine-Maritime) séjourne 2 semaines dans un petit chalet chez Maurice et Françoise CÔTE. Sur fond de blagues et plaisanteries, de solides liens d'amitié se sont créés entre les deux couples et leurs familles mais aussi avec plusieurs habitants du village. Ces Lyaudains d'adoption ne manquent aucune fête du village ! Un verre de l'amitié a ponctué ce petit moment très convivial.



100 ANS APRÈS, LE TEMPS DU RECUEILLEMENT

100 ans après, ils retrouvent la tombe de leur oncle mort pour la France. Le sergent François Joseph DUBOULOZ, frère de Sophie BEL, notre grand-mère, est mort le 18 juin 1917 près de Bray-en-Laonnois dans l'Aisne.

Nous avons fait la promesse de retrouver notre grand-oncle. Pour nous aider, juste un portefeuille que nous avait confié Mémé, quelques papiers tachés de sang et un endroit provisoire de sa sépulture ...

Après de longues recherches auprès de l'armée (97^e régiment d'infanterie) et de diverses mairies, nous apprenons finalement que son corps avait été transféré dans un cimetière militaire avec d'autres combattants.

C'est à SOUPIR (village de l'Aisne totalement détruit pendant la guerre 1914-18) que la mairie nous confirme la présence de sa tombe parmi 7800 autres français. Ce village abrite également une nécro-

pole italienne avec un carré militaire allemand et britannique, et un deuxième cimetière français : plus de 15000 tombes !

Muni d'un plan, nous avons localisé la tombe de notre grand-oncle à côté de celle de son camarade de combat ... non sans une profonde pensée émue pour notre Mémé Sophie et notre Papy Etienne.



100 ans plus tard, c'est avec beaucoup d'émotion que nous avons rendu hommage à tous ces soldats morts pour la France. Claude et Marie-Paule.



FOCUS : RADIO CRISTAL

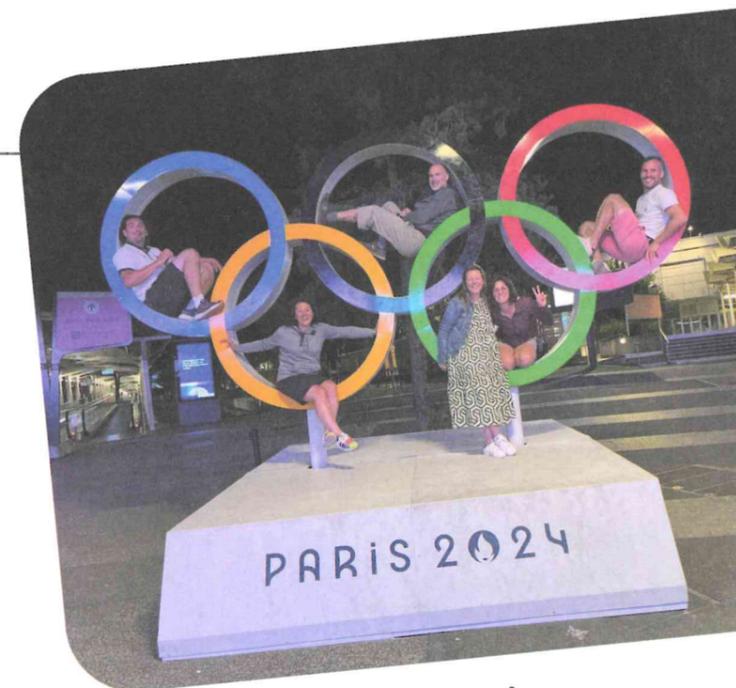
*Il y a 40 ans...
Radio-Cristal et la fête de l'été.*

Dans les années 80-90, Le Lyaud avait sa propre radio !

Plus de diffusion de nos jours mais on peut encore trouver le socle de l'antenne en haut du Petit Cez et de nombreuses anecdotes auprès des Lyaudains avertis.

Créée en 1984, sous le nom de « Radio-Contact 103fm » elle est mieux connue sous le nom de « Radio-Cristal ». Le studio d'enregistrement situé 6, rue du Sanjhon (dans un local appartenant aux parents d'Etienne NEPLAZ) accueillait une trentaine d'animateurs pour plus de 60 heures de diffusion hebdomadaire et connaissait un joli succès local.

Impliquée dans diverses animations du village, la radio est à l'origine de la fête de l'été. En plus des traditionnelles animations, elle a notamment proposé des jeux radiophoniques et concours de chants (Le Cristal d'Or). En 1992, elle s'associe à la paroisse et bénéficie alors du soutien de ses bénévoles. Quelques années plus tard, le club de foot rejoint le comité d'organisation de la fête. Aujourd'hui, l'ASLA continue à faire vivre cette manifestation incontournable du village.



*Des lyaudains
aux jeux olympiques*

Recette Flan aux œufs façon Babeth

Temps de préparation : 15 minutes

Ingrédients

- 1 litre de lait
- 4 œufs
- 5 cuillères à soupe de sucre
- 1 gousse de vanille
- Caramel

Préparation de la pâte

- Faire bouillir le lait avec une gousse de vanille coupée en deux et gratter l'intérieur de la gousse
- Laisse refroidir le lait
- Battre les œufs avec le sucre et incorporer le tout au lait

Faire un caramel

Dans une poêle mettre du sucre en poudre, laisser fondre jusqu'à obtenir un caramel

- Mettre le caramel au fond d'un plat, verser dessus le lait et cuire au bain marie à 150 degrés pendant 1 heure
- Laisser refroidir avant de démouler.



Etat civil Fin 2024



Naissances *Bienvenue*

- AMADIO CANENA Alessio, Adrien, né le 1^{er} juillet 2024



Décès *Souvenirs Respectueux*

- PORTIER Pierre, Joseph, Auguste décédé le 10 mars 2024
- DÉPIERRE Danielle, Françoise, veuve FILLON décédée le 11 avril 2024
- DUPRÉ Claire, Gilberte, veuve CHOUTOCK, décédée le 10 juin 2024
- FROSSARD Alain, Michel, décédé le 15 juin 2024
- SERRANO André, Manuel, décédé le 30 juin 2024
- RINGOT Bernard, Georges, Eugène, décédé le 31 juillet 2024
- SÉFRIN Paulette, Madeleine, veuve FELGINES, décédée le 12 août 2024
- BENABDALLAH Danielle, décédée le 14 août 2024
- FAVRAT Elianne, épouse LACROIX, décédée le 22 août 2024
- COBBI Pascale, décédée le 25 août 2024

Mariages *Félicitations*

- OUZIEL Julie et DEMETRIO Julien, mariés le 18 mai 2024
- PERRIN Damien et HULIN Aurélie, mariés le 18 mai 2024
- LE JANNOU Antoine et GUILLARD Nathalie, mariés le 22 juin 2024
- JORDAN Franck et GOUE Monné Solange, mariés le 3 août 2024
- PEILLEX Justine et BEL Antoine, mariés le 22 août 2024

THONON
agglomération



2024

BESOIN D'AIDE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

DU QUOTIDIEN ?

À SAVOIR

SEPTEMBRE / DÉCEMBRE

Le bus France Services de Thonon Agglomération vient à votre rencontre ! Impôts, retraite, emploi, santé, accès au droit, titres d'identité... : nous vous aidons et vous accompagnons dans toutes vos formalités en lien avec nos partenaires.

En fonction des conditions météorologiques ou de circonstances exceptionnelles, les permanences peuvent être temporairement assurées dans des locaux communaux, pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Renseignez-vous auprès de votre mairie ou en contactant les agents France Services au 07 86 66 25 38.

COMMUNES	LIEUX DES PERMANENCES	HORAIRES	SEPTEMBRE 2024	OCTOBRE 2024	NOVEMBRE 2024	DÉCEMBRE 2024
Allinges	Intermarché 157 Route des Blaves	13h-16h	Mardis 3 et 17	Mardis 1 et 15	Mardis 5 et 19	Mardis 3 et 17
Anthy-sur-Léman	Parking à côté de l'Espace du Lac (rue des pêcheurs)	9h-11h30	Vendredi 13	Vendredi 11	Vendredi 15	Vendredi 13
Ballaison	Place du Pressoir	9h-11h30	Jeudi 12	Jeudi 10	Jeudi 14	Jeudi 12
Brenthonne	Devant l'école	13h-16h	Mardi 24	Mardi 22	Mardi 26	-
Chens-sur-Léman	Parking à côté de la mairie	9h-11h30	Vendredi 6	Vendredi 4	Vendredi 8	Vendredi 6
Cervens	À côté de la mairie	13h-16h	Vendredis 13 et 27	Vendredis 11 et 25	Vendredis 15 et 29	Vendredis 13 et 27
Douvaine	Près de la Bulle	9h-11h30 13h-16h	Lundis 2, 9, 16, 23 et 30	Lundis 7, 14, 21 et 28	Lundis 4, 18 et 25	Lundis 2, 9, 16 et 30
Excenevex	Près de l'église	9h-11h30	Mardi 17	Mardi 15	Mardi 19	Mardi 17
Fessy	Parking de la Mairie	9h-11h30	Mardi 3	Mardi 1	Mardi 5	Mardi 3
Loisin	Devant la salle des fêtes	9h-11h30	Vendredi 27	Vendredi 25	Vendredi 29	Vendredi 27
Lully	Devant la mairie	13h-16h	Jeudi 12	Jeudi 10	Jeudi 14	Jeudi 12
Margencel	Le long de l'EPN, à côté de la mairie	13h-16h	Vendredi 6	Vendredi 4	Vendredi 8	Vendredi 6
Massongy	Devant la mairie	9h-11h30	Mardi 10	Mardi 8	Mardi 12	Mardi 10
Messery	À côté de la mairie	9h-11h30	Vendredi 20	Vendredi 18	Vendredi 22	Vendredi 20
Perrignier	Parking salle des fêtes	13h-16h	Jeudi 26*	Jeudi 24	Jeudi 28	Jeudi 26
Sciez	Place des Crêts	9h-11h30 13h-16h	Jeudis 5 et 19	Jeudis 3 et 17	Jeudis 7 et 21	Jeudis 5 et 19
Thonon-les-Bains	Collonges	9h-11h30 13h-16h	Mercredis 4, 11, 18 et 25	Mercredis 2, 9, 16, 23 et 30	Mercredis 6, 13, 20 et 27	Mercredis 4, 11 et 18
Veigy-Foncenex	Place de l'Église	9h-11h30	Mardi 24	Mardi 22	Mardi 26	-
Yvoire	Parking cars, chemin de Feycler	9h-11h30	-	Jeudi 24	Jeudi 28	Jeudi 26

* La permanence du jeudi 26 septembre à Perrignier sera exceptionnellement ouverte au public de 14h à 16h.

IMPORTANT : lors de votre venue, pensez à vous munir de tous les documents utiles et justificatifs nécessaires à votre démarche, ainsi que de vos accès en ligne, si vous en disposez déjà.

France services,
PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS



haute
savoie
le Département

Plus d'infos : thononagglo.fr
Tél 04 50 31 25 00

Thonon
agglomération

BUS FRANCE SERVICES

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

Le bus France Services vient à votre rencontre dans les villages. Retrouvez les lieux et horaires de permanence en mairie ou sur le site internet www.le-lyaud.fr



Transports en commun

Tous les horaires des transports en commun

sont régulièrement mis à jour sur le site de Thonon Agglomération :
www.thononagglo.fr/6-me-deplacer.htm

Les réglementations

Hauteur des plantations

Une distance minimale de 0,50 m, de la limite séparatrice pour les plantations (de basse tige) ne dépassant pas 2 mètres.

Une distance de 2 mètres minimum de la ligne séparatrice pour les arbres (dit de haute tige) destinés à dépasser 2 mètres de hauteur.

La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre.

La hauteur se mesure à partir du niveau du sol où est implanté l'arbre jusqu'à la pointe.

En présence d'un mur :

Les arbres, arbustes et arbrisseaux de toutes espèces peuvent être plantés en espalier de chaque côté du mur séparatif sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance mais ne pourront dépasser la crête du mur.

Toutes plantations ne respectant pas ces distances peuvent être soumises à une demande d'élagage ou d'arrachage de la part de votre voisin.

Ces demandes ne peuvent être effectuées que par un propriétaire ou son usufruitier. Un locataire ou un fermier ne sont pas habilités.



Les haies végétales doivent être constituées d'espèces locales variées (charmilles, ...). Les haies régulières de conifères (thuyas...) sont interdites.

Rappel

Nous rappelons que les haies en bordure de voiries doivent être taillées par les propriétaires.

Travaux bruyants

Les travaux, notamment de bricolage, de mécanique ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils thermiques et/ou électriques susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises telles que tondeuses à gazon, tailles haies, motoculteurs, tronçonneuse, perceuses raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8 h à 20 h
- les samedis et jours fériés de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h.

Les travaux bruyants sont interdits le dimanche.

Pour rappel Article R1336-5 Version en vigueur depuis le 10 août 2017

Modifié par Décret n°2017-1244 du 7 août 2017 - art. 1

Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du

voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.



Déchetterie

Il est vivement conseillé d'utiliser des filets ou des bâches sur votre remorque afin que les déchets verts (branchages, feuillages...) ne tombent pas sur la voie publique. Merci de votre compréhension.



Points d'apports volontaires

Plusieurs points propres de tri sélectif sont mis à disposition sur la commune du Lyaud.



Incivilités

Poubelles ménagères

Pour éviter que les sacs poubelles ne soient éventrés par les animaux et les déchets répandus sur la voie publique, il est recommandé aux particuliers d'utiliser des containers.

Ceux-ci doivent être retirés de la voie publique après la collecte.



Nos amis à quatre pattes

La municipalité rappelle que la divagation des chiens est interdite : trop de chiens errent dans la commune. Les sacs d'ordures ménagères sont déchirés.

Les propriétaires de chats sont dans l'obligation : d'empêcher leur animal de "divaguer" à plus de 200 mètres de leur demeure. Au-delà de cette distance, un chat non identifié peut être considéré comme divagant.

Le Champ Dunant fréquenté par nos enfants est interdit aux chiens. Les propriétaires sont priés de ramasser les déjections de leurs animaux sur les trottoirs et espaces verts.

Nous demandons ainsi aux propriétaires de nos amis à quatre pattes de respecter l'environnement des riverains et de tous.

Pour mémoire Article R632-1 du code pénal sur l'abandon d'ordures et déchets.

Les mégots dans nos rues et chemins

Les mégots, véritable fléau écologique, s'accumulent malheureusement encore en masse sur les trottoirs, dégradant l'espace public et bouchant régulièrement les caniveaux, déversant au passage les nombreux produits chimiques toxiques qu'ils renferment. Pourquoi ne pas s'équiper d'un cendrier de poche (les premiers prix en-dessous de 1€) ?

Pour rappel

Le jet de mégot dans la rue est interdit, au même titre que n'importe quel autre déchet. L'article R.644-2 du Code pénal stipule que le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé [...] des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, est puni d'une contravention de 4^e classe, soit d'une amende forfaitaire de 135 € (majorée à 375 €). Jeter un mégot par terre est formellement interdit par la loi et passible d'une amende qui peut aller de 135 € à 1 000 € selon où l'on se trouve en France !



Quelles aides pour financer le *Permis de conduire* ?

Retrouvez les informations utiles sur les liens ci-dessous

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13609>

<https://quel-assureur.com/auto/aides-permis-achat-auto>

Vous avez moins de 25 ans

Les jeunes de moins de 25 ans peuvent bénéficier de plusieurs coups de pouce pour financer leur permis de conduire :

- Le permis à 1 € par jour
- Le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ)
- Les aides spécifiques par région
- Le Pass Permis Citoyen

Vous êtes apprenti

Depuis janvier 2019, une aide de 500 € est accordée aux apprentis ayant au moins 18 ans pour financer leur permis de conduire de catégorie B. Cette aide est cumulable avec les autres dispositifs de financement et n'est pas attribuée sous condition de ressources

Vous êtes demandeur d'emploi

Afin de faciliter leur réinsertion, les demandeurs d'emploi peuvent bénéficier d'aides spécifiques pour le financement de leur permis de conduire.

- L'aide individuelle à la formation (AIF)
- L'aide à la mobilité

Vous êtes salarié

Les salariés ont également accès à un certain nombre de dispositifs pour financer leur permis de conduire.

- Le Compte Personnel de Formation (CPF)
- Les aides de l'employeur.



SIGNALE TON FRELON

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de Frelons Asiatiques ?

Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site : www.frelonsasiatiques.fr

FRELON ASIATIQUE **NID PRIMAIRE** **NID SECONDAIRE**

GDS
Auvergne
Rhône-Alpes
L'action sanitaire ensemble

Service National *Universel*

Le déploiement du service national universel (SNU) continue sa montée en puissance avec l'inscription d'environ 40 000 jeunes volontaires en 2023, dont 466 Haut-Savoyards. Le SNU se compose de 3 phases.

1. Un **séjour de cohésion** de 12 jours en collectif, dans un autre département
2. Une **mission d'intérêt général** de 84h à initier dans l'année qui suit, près de chez eux
3. Un **engagement volontaire** (facultatif) de 3 mois ou plus, en France ou à l'étranger (service civique, volontariat international, réserve civique, sapeur-pompier volontaire ou bénévolat)

Il propose aux adolescents de nationalité française, âgés de **15 à 17 ans**, de participer à un séjour de cohésion visant 4 objectifs :

- Faire vivre les valeurs et principes républicains
- Développer une culture de l'engagement
- Renforcer la cohésion nationale
- Accompagner l'insertion sociale et professionnelle.

Cette première étape qu'incarne le séjour de cohésion est une opportunité de vie collective pour créer des liens nouveaux, apprendre la vie en collectivité, développer sa culture de l'engagement et ainsi affirmer sa place dans la société.

Les inscriptions sont ouvertes et à réaliser sur le site officiel du SNU : www.snu.gouv.fr qui regroupe également toutes les informations utiles.

Vous trouverez en ligne un kit de communication qui vous permettra d'avoir des supports adaptés à vos besoins de diffusion (affiches, flyers, bannières pour les réseaux sociaux...).

L'équipe SNU du SDJES de Haute-Savoie est à votre disposition pour toute information complémentaire : sdjes74-snu@ac-grenoble.fr

Cordialement

L'ÉQUIPE SNU DE LA HAUTE-SAVOIE

Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports.

Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Haute-Savoie.

Cité administrative (3^e étage)

7, rue Dupanloup

74040 ANNECY Cedex

Ligne directe : 04 80 42 65 21

<https://www1.ac-grenoble.fr/article/jeunesse-engagement-et-sport-haute-savoie-122344>

LE SNU : POUR MOI, POUR LES AUTRES, POUR LA FRANCE.

Ouverture des inscriptions pour le séjour de la Toussaint 2024

Participer au SNU

Le SNU est un dispositif gratuit et compatible avec la scolarité



PRÉ REQUIS



Avoir entre 15 et 17 ans



Un accord parental

Fond Genevois

Rappel : les travailleurs frontaliers genevois sont invités à se déclarer en mairie..



Planning des manifestations 2024-2025

DATE ET HORAIRE	MANIFESTATION	ASSOCIATION	LIEU
25/09/2024	Don du sang	Goutte de Vie	Salle communale du Lyaud
06/10/2024	Troc plantes & graines	Gardiens de Semences	Halle du Lyaud
02/11/2024	Cross des jeunes	Association Sports & Loisirs	Halle du Lyaud
03/11/2024	Cross des hermones - adultes	Association Sports & Loisirs	Halle du Lyaud
11/11/2024	Cérémonie du 11 novembre	Commune du Lyaud	Monument aux morts
20/11/2024	Don du sang	Goutte de Vie	Salle communale du Lyaud
23/11/2024	Loto	APE Armoy-Le Lyaud	Salle des fêtes d'Armoy
01/12/2024	Repas des aînés	Commission des Aînés	Salle communale du Lyaud
07/12/2024	Vente de sapins	APE Armoy-Le Lyaud	Halle du Lyaud
13/12/2024	Fête de la lumière	Commission Animation	Halle du Lyaud
Janvier 2025	Vœux du Maire	Mairie	Salle communale du Lyaud
Janvier 2025	Concours de belote	APE Armoy-Le Lyaud	Salle communale du Lyaud
Février 2025	Fondue de la vogue	Association Sports & Loisirs	Salle communale du Lyaud

Comité rédaction du bulletin

Joseph DÉAGE
Jean-Yves MEYNET
Emilie BON
Corinne CORBÉ-COUËDEL
Alain MEYER
Benjamin TOURNIER-DANIEL

Les articles des associations ont été réalisés par leurs présidents.

Création et impression :
Fillion imprimerie

CONSULTEZ LE SITE INTERNET DU LYAUD www.le-lyaud.fr

Vous y trouverez des articles et des photos sur les événements qui rythment la vie de notre village, un calendrier des rendez-vous à venir, un archivage des manifestations passées et des bulletins municipaux. Mais également tous les renseignements sur la municipalité, les associations, les services, vos démarches administratives...



Nos associations

Viens taper dans le ballon avec nous !

Le Président : Florent EYDELY au 06 99 26 36 45
Président du groupement ALP.es (Armoy / Le Lyaud / Perrignier) pour les catégories U15 - U 17 - U19 : Virginie COMBE
Les vétérans avec Marc RECHARD au 06 07 81 98 56

Roland GARROS bientôt pour toi !
Contact : Guillaume DUPRAZ au 06 10 97 43 93.

Tu veux prendre l'air ?
Alors chasse avec Michel MIGLIASSO au 04 50 73 95 12.

Être ou ne pas être...
Théâtre "Les Mots Dits" avec François GALLAY au 04 50 70 56 99.

L'Association des PARENTS D'ÉLÈVES t'attend !
au 06 59 53 21 49 avec Sylvie TIREFORT.

Sports et Loisirs

Tu peux encore choisir !
Demande André JACQUEMOT, président au 06 81 38 63 16

L'école de musique

Le Lyaud / Armoy aimerait jouer avec toi...
Marion PERILLAT au 06 86 57 17 40
musiquelelyaudarmoy@gmail.com.

Les activités

du Foyer Rural Culturel
Tél. 06 51 13 72 36
ou foyer.armoy.lelyaud@gmail.com

Une "GOUTTE DE VIE" glisse chez...

André VULLIEZ au 04 50 71 78 25.

Les Gardiens des Semences

Josette BIDAL au 06 32 69 97 57.

L'association culturelle et sociale St-Nicolas

est prête à vous recevoir chez André CORNIER au 04 50 73 95 08.
(responsable location salle paroissiale)

Ski Club Chablais Nordic

pratique du ski de fond, loisirs et compétition
Président : J.-J. HENRY
Secrétaire adjoint : Hervé TESSIER au 06 77 09 46 59
www.chablaisnordic.com
chablaisnordic@orange.fr

Les Incroyables Comestibles

Elisabeth ROCHETEAU au 06 74 96 01 26.

Vous avez les boules ! Nous avons la solution !

Club Lyaud pétanque
Président : Michel MIGLIASSO
06 33 94 92 42.

Aide informatique



Didier COUCKE propose son aide bénévole aux personnes qui ont des problèmes d'utilisation avec leur ordinateur, smartphone, tablette, laptop.

Chef d'entreprise retraité, il était responsable de l'informatique réseau de son entreprise.

Spécialisé Mac, il a également une très bonne expertise sur PC.

Aide pour les logiciels et applications, utilisation de WhatsApp, Messenger, Skype, etc...

Aide pour les boîtes mail, comptes google, etc...

Aide pour les réseaux sociaux : Facebook, Instagram, Flickr, etc...

Pas d'interventions sur le matériel hormis changement de pile pour les

ordinateurs et pour les interventions mineures (batteries...).

Ne garantit pas la réussite mais le suivi et le sérieux.

CONTACT

Tél. 06 08 28 27 54

Heures d'appel :

9 h 00 - 11 h 30 / 14 h 00 - 18 h 00



SAS Électricité & Travaux Publics DEGENÈVE

Canalisations électriques et télécommunications
Postes HTA
Entretien et construction des réseaux d'éclairage extérieur

285, route du Col de Terramont - 74470 LULLIN
Tél. 04 50 73 81 64
E-mail : accueil@degeneve-electricite.fr

SARL Hervé Frossard
Plomberie - Chauffage - Sanitaire
Installation - Dépannage - Entretien

173 Route de la Glère
74200 LE LYAUD
sarlhervefrossard@gmail.com
06 19 83 45 34

Allianz

Frédéric ARRACHART et Noémie GEORGE
Toutes assurances et placements

10, square Aristide Briand 1200, route de Noyer
74200 Thonon 74200 Allinges
Tél. 04 50 71 29 92 Tél. 04 50 73 94 67

arrachart-george.thonon@allianz.fr
arrachart-george.allinges@allianz.fr

EMC TP
TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT - ADDUCTION D'EAU
AMÉNAGEMENTS DE SURFACES - RÉSEAUX DIVERS

15, rue des Arcouasses
ZI de Vongy - 74200 THONON-LES-BAINS
☎ 04 50 26 68 88 - ✉ accueil@emc-tp.com

Les petits ramoneurs
qui vous apportent le bonheur !

RAMONEUR
Pascal SAILLET

140, Route des Bois - LE LYAUD
04 50 73 90 24

FILLION
IMPRIMERIE
CREATION

RBF

Entreprise Bruno Couedel depuis 2003
MENUISERIE | AGENCEMENT

FONTANEL Romain - 06 26 38 52 89
8, route Impériale - 74200 ANTHY - 04 50 71 60 39

LIONEL BOUCHET
L'étal du PÊCHEUR
Le Laman dans votre panier
Marché du Lyaud le samedi matin
lionel.bouchet@aol.fr

*Nous remercions
tous nos annonceurs !*

ZI VONGY LES PLAGNES
74200 THONON 74360 LA CHAPELLE
T 04 50 71 54 17 T 04 50 73 51 38
mcm55@wanadoo.fr F 04 50 73 51 09

MCN
TRAVAUX PUBLICS • GÉNIE CIVIL • VRD

Pompes Funèbres Chablaisiennes
MERCIER

SALONS FUNÉRAIRES • SALLE DE CÉRÉMONIES
INHUMATION - CRÉMATIION • MARBRERIE

2, rue Charles-Buet
THONON-LES-BAINS

04 50 26 53 04
pfch@wanadoo.fr
pompesfunebreschablaisiennes.com

BORETTI & FILS
Chauffage - Sanitaire
Energies Renouvelables

ANTHY-THONON
04 50 71 07 30

Le D'JOSS Bar

LA POSTE COO COO EDU MILLIONS amio iliko

Tél. 04 50 73 38 46

BAR / RESTAURATION / DÉPÔT DE PAIN
Jocelyne et Denis BEL vous accueillent au D'JOSS BAR dans l'arcade commerciale de la Commune, située 13 rue de la Mairie. Ce commerce est un lieu de rencontre et de convivialité proposant un service de bar, de restauration, de pizzas à emporter et de dépôt de pain. Au marché le samedi matin.

HORAIRES
Bar : - lundi : 7 h - 14 h
- mardi, mercredi et jeudi :
7 h - 14 h et 17 h 30 - 20 h
- vendredi et samedi :
7 h - 14 h et 17 h 30 - 22 h
- fermé le dimanche

Restauration :
Du lundi au vendredi : MENU DU JOUR le midi.
Vendredi soir, samedi midi et samedi soir :
MENU À LA CARTE (Réservation conseillée).
PIZZA ouvert le soir sauf le lundi et dimanche.

LA POSTE

Le point poste est un service proposé par Jocelyne et Denis BEL, gérants du commerce le D'JOSS BAR situé au centre du village.

HORAIRES
- lundi : 7 h 30 - 11 h 30
- mardi au samedi :
7 h 30 - 11 h 30 et 17 h 30 - 19 h

G. DUBOULOZ
1 ENSEIGNE - 2 MAGASINS

Le Bricolage 19, avenue Jules Ferry
74200 THONON
Tél. 04 50 71 14 65
Fax 04 50 71 14 28
larry@gdubouloz.com

La Décoration 72, allée du Larry
74200 MARIN
Tél. 04 50 71 36 92
Fax 04 50 27 81
larry@gdubouloz.com

ossature bois charpente couverture particuliers entreprises collectivités

FAVRAT construction bois
Ensemble, construisons l'avenir

84, route du Lac - 74550 ORCIER - Tél. 04 50 73 91 23 - info@favrat.fr
www.favrat.fr

RÉGULATION - ENTRETIEN CHAUFFERIE - SOLAIRE
POMPE À CHALEUR - DÉPANNAGE BRÛLEUR - FIOUL - GAZ

THERMIE FLAMME

Tél. 04 50 71 45 07 - Port. 06 20 81 33 14
thermieflamme@hotmail.fr
317 rue des Bracots - ZAE des Bracôts
74890 Bons-en-Chablais

EUROPE SIGNALÉTIQUE

MAGASIN DE VÊTEMENTS PROFESSIONNELS
MARQUAGE ROUTIER
PANNÉAUX DE SIGNALISATION
MOBILIER URBAIN

ZI DES GRANDES TEPES
74550 PERRIGNIER

LA POSTE

Le point poste est un service proposé par Jocelyne et Denis BEL, gérants du commerce le D'JOSS BAR situé au centre du village.

HORAIRES
- lundi : 7 h 30 - 11 h 30
- mardi au samedi :
7 h 30 - 11 h 30 et 17 h 30 - 19 h

SAGRADRANSE

S.A. POUR L'EXPLOITATION DES SABLES ET GRAVIERS
DE LA DRANSE - DRAGAGES - TRAVAUX LACUSTRES

1040, route de la Dranse - B.P. 604 - 74500 AMPHION-PUBLIER
Tél. 04 50 70 00 05 - Fax 04 50 70 85 88

SAV GAZ
Les enfants de Jean-Pierre Fillon

TRAVAUX DE CHAUFFAGE / SANITAIRE
ENTRETIEN ET DÉPANNAGE
DE CHAUDIÈRES GAZ ET FIOUL

289, route des Blaves - 74200 ALLINGES
Tél. 04 50 39 45 71 - 04 50 73 90 43
bureau@savgazdefi.fr

PHILIPPE BONDZAZ
ARTISAN BOUCHER

04 50 76 11 13 - Perrignier | 04 50 81 45 09 - Amphion

ATELIER SAKR
ARTISANE BIJOUTIÈRE - JOAILLIÈRE

Nermine JORDAN

1, bd Georges Andrier - Thonon
04 50 71 32 41 - atelier.sakr@gmail.com
www.atelier-sakr-bijouterie.fr

PARTNER CHAUFFAGE
DÉPANNAGE - INSTALLATION
ÉNERGIES RENOUVELABLES
Contrat d'entretien chaudières fioul et gaz
Pompe à chaleur - Adoucisseur

RGE QualiBois QualiPac QualiSûr

Yves BURNICHON / Thomas BAZZANI
partner.chauffage@gmail.com / Z.A. du Gotay - 74500 LARRINGES
Tél. 04 50 70 58 81

Méchoui des Savoie
traiteur à domicile

Vincent Meunier
74200 Le Lyaud
mechouidessavoie.com
Portable 06 11 87 74 63

• Réceptions, Mariages
• Baptêmes, Anniversaires
• Repas d'entreprise...

PÉPINIÈRE CHABLAISIENNE
HORTICULTURE GÉNÉRALE
FLEURISTE DÉCORATEUR

AGNAIRE

20, av. des Allinges
74200 THONON
Tél. 04 50 71 18 95 - Fax 04 50 71 64 98

TERRASSEMENT • PAVAGE • DALLAGE • BORDURE
DÉBROUSSAILLAGE • BROYAGE DE VÉGÉTAUX
REMISE EN ÉTAT DE TERRAIN

Fleur de soins
ESTHÉTIQUE & BIEN-ÊTRE

Des soins à prix tout doux !

201 rte champs de Beule
SARL RUV NOÛVE LE LYAUD
06 47 62 16 06

DOMIAL
Electroménager, image et son

DÉPANN'MÉNAGER
Laurent PELLIEUX

94, rue du Sanjhon
74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 73 99 94
pellieux.l@wanadoo.fr

Conseils en diététique
et micronutrition
Matériel médical
Oxygénothérapie - Orthopédie
Location - Livraison à domicile

Valérie et Mario LACAVA - Tél. 04 50 70 51 93
pharmaciadenoyer@perso.alliads.net
388, av de Thonon - Noyer - 74200 Allinges

Groupement 216
RÉFÉRENCE

LES CARRIÈRES CHABLAISIENNES
S.A.S. au capital de 30 000 €

Bureau : 6, rue Pasteur - 74200 Thonon-les-Bains
Tél. 04 50 71 10 06

Société d'Installation et de Production d'Énergie

S.I.P.E.

Construction réseaux électriques
Travaux souterrains et aériens - Éclairage public
Location de groupes électrogènes

Z.A.C. du Larry et 3, route d'Armo
74200 THONON-LES-BAINS
Tél. 04 50 81 90 32 - Tél./Fax 04 50 81 40 24
E-mail : sipe.societe@wanadoo.fr

LA FERME DE TROSSY

FABRICATION FERMIERE DE
REBLOCHON, ABONDANCE, TOMME & RACLETTE

90, route de Trossy - 74200 LE LYAUD - Tél./Fax 04 50 70 57 19
www.lafermedetrossy.com

